



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E71379

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2027

ÉDITÉ LE

04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/10/1998
187 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 45128051500011

Siret : 451 280 515 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 02 5453

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 427853L1247001/001443839/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 427853L1247001/001443839/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : LES CHARPENTIERIS DU MORVAN

LA CHAUME BONJUAN
Z.A
89200 MAGNY

Téléphone : 03 86 33 07 27

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.charpentiersdumorvan.com>

E-mail : contact@charpentiersdumorvan.com

Responsabilité légale :
PERRIN YVAN GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	19/01/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.